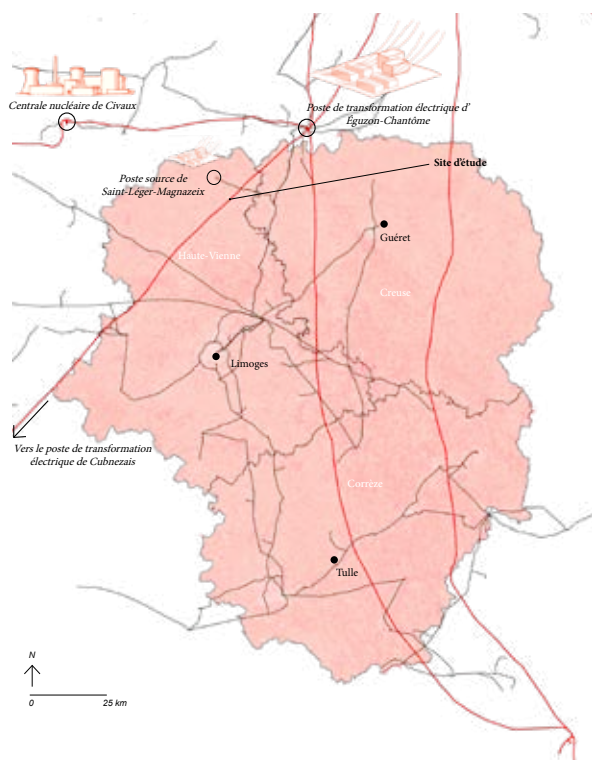




CHARPENTES MÉTALLIQUES, CHARPENTE PAYSAGÈRE

IMPLANTER ET INTÉGRER UN POSTE ÉLECTRIQUE
DANS LE HAUT LIMOUSIN, EN NOUVELLE-AQUITAINE

Cette recherche-action questionne une rencontre, celle d'un ouvrage électrique industriel avec un « milieu ambiant » qui s'articule autour d'une tête de vallon. Si cette étude avait initialement pour objectif d'accompagner RTE sur le « volet paysage » de l'implantation et de l'intégration paysagère d'un poste électrique sur le territoire rural du Haut Limousin, la démarche a rapidement intégré Enedis et Valeco, deux acteurs qui planteront, eux aussi, un ouvrage sur le site d'étude.

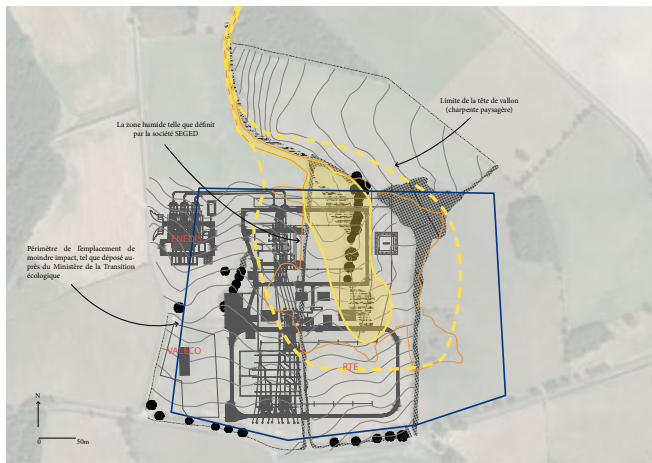


Le futur poste électrique du Haut Limousin sera construit dans le nord de la Haute-Vienne

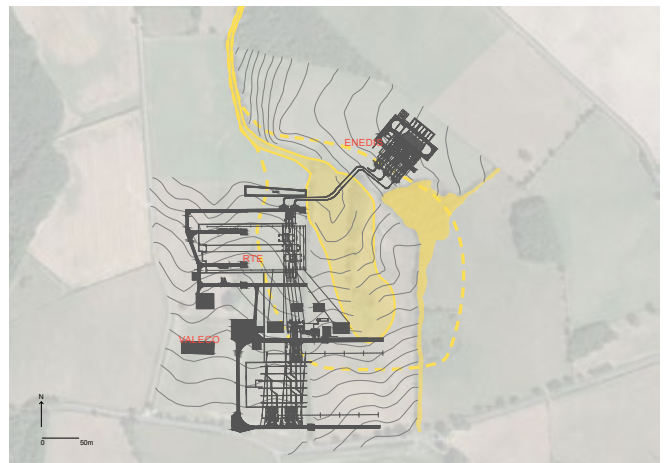


Une des sources de l'Asse, sous-affluent de la Loire, prend vie sur le site d'étude représenté par la pièce violette

RTE a établi que la région Nouvelle-Aquitaine présente un haut potentiel en matière de développement d'énergies renouvelables. Plus précisément, c'est le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, situé dans le nord du département de la Haute-Vienne, qui a été identifié pour l'implantation d'ouvrages de transport et de distribution d'énergies. Ce territoire combine à la fois l'intérêt de se trouver sur un foncier rentable économiquement, mais aussi de se situer à proximité d'une ligne à très haute tension (THT), comme le montre la figure ci-contre.



Dessin du projet avant le début de la recherche-action : l'espace qui se présente comme une tête de vallon est partiellement délimité en pointillé jaune, dont le coeur est en aplat



Dessin du projet revu suite au travail de la recherche-action. La mise à distance du coeur du site a été permise en déplaçant les pièces du puzzle

Sauvegarder la charpente paysagère

Après des mois de discussions et de négociations avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, habitants), un terrain agricole situé sur la commune de Saint-Hilaire-la-Treille a été choisi par RTE et désigné « site de moindre impact », bien que la recherche-action n'avait pas démarré. Dans la foulée, RTE s'était engagé, au même titre que Valeco, dans un premier dessin du projet, positionnant par la même occasion Enedis. Mais cette projection, reproduite sur la figure à gauche ci-dessus, est cependant rapidement parue peu satisfaisante.

L'analyse territoriale a en effet permis d'identifier un contexte géomorphologique peu banal, puisque se trouve sur le site une des sources de l'Asse (un des sous-affluents de la Loire) à l'origine d'un modelé de terrain à l'esthétique indéniable. Ici, l'eau en tant qu'élément paysager et le milieu humide en tant qu'espace appartiennent à la charpente paysagère qu'il s'agit de ne surtout pas désarticuler. Ce milieu humide, que l'on appelle dans le Limousin une « mouillère » (partie d'un champ affectée sur une faible surface par une sortie d'eau localisée,

temporaire ou permanente), participe en effet à la lecture, à l'identité et à l'harmonie du lieu et donc ne peut être ni ignoré, ni dénaturé.

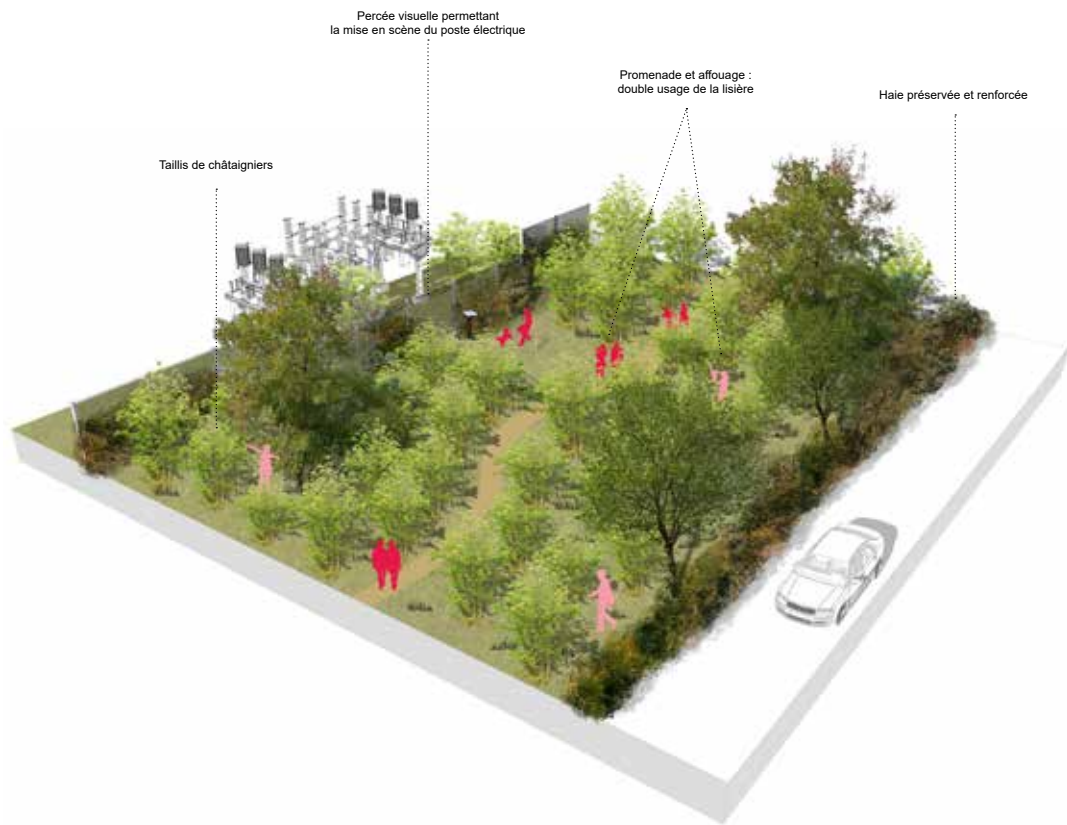
Composer plutôt que compenser

Dans un premier temps, cette recherche-action a donc permis d'orienter RTE vers une installation à distance de ce qui est l'espace le plus signifiant du paysage du lieu. Un nouveau dessin (voir plan de droite ci-dessus) a donc été réalisé et a permis d'aboutir à une proposition qui recommande de se mettre en politesse avec le lieu. Celui-ci cherche à composer avec le site et évitera à RTE de se livrer à une compensation écologique. L'utilisation d'un espace libre au nord du site de projet a été décisive pour positionner l'ensemble des installations harmonieusement.

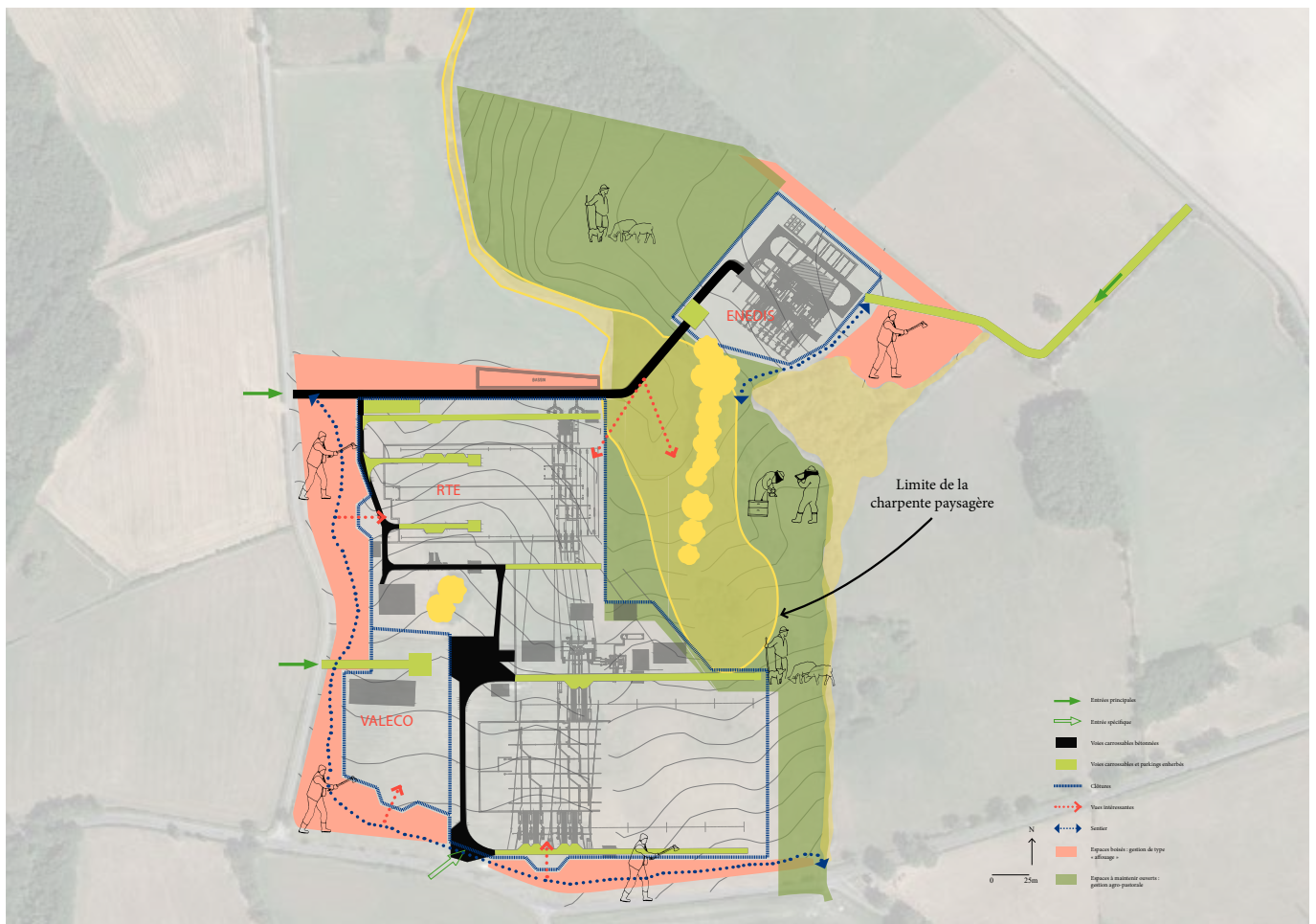
Mettre en scène les lisières

Dans un second temps, la recherche-action s'est attachée à élaborer une stratégie d'aménagement pour les espaces de lisières qui se déploient entre les ouvrages électriques et les limites de l'emprise





Principe d'aménagement des lisières. Les promenades donnent à voir l'ouvrage ainsi mis en scène



Synthèse des intentions d'aménagement et des réflexions autour de la gestion des lisières ainsi rendues au domaine public

du site. Deux options ont été présentées, ayant toutes deux la même ambition : habiller sans cacher, créer des fenêtres donnant à voir le site. La première option se veut naturellement sobre et frugale, tandis que la seconde est plus travaillée. Dans les deux scénarios, ces lisières sont pensées comme des « interlieux », des espaces de liaison et de transition entre le poste électrique et le hors champ. Ces franges donnent de la matière au site en ce qu'elles organisent l'ensemble, notamment autour d'une promenade (dans la deuxième proposition) qui donne à voir, par endroits, l'ouvrage électrique ainsi mis en scène.

Aussi, le projet d'aménagement développe l'idée de l'installation d'une futaie jardinée composée de taillis de châtaigniers. La plantation de ces essences développeront le vocabulaire de l'énergie sur un même site. En effet, ils permettront un parallèle intéressant entre l'énergie d'hier (les taillis de châtaigniers était en quelque sorte le verger limousin, jadis exploités pour la production de bois de chauffage) et celle d'aujourd'hui et de demain (la production d'une énergie électrique et renouvelable). Finalement, un plan de gestion de ces lisières accessibles car volontairement

intégrées dans le « domaine public » a été proposé. D'un côté, la futaie pourrait être gérée par les habitants de la commune eux-mêmes, via la pratique de l'affouage. Les affouagistes participeraient ainsi à la gestion sylvicole de la lisière boisée en récoltant les arbres identifiés pour en faire du bois de chauffage. De l'autre, les espaces ayant vocation à rester ouverts pourraient être offerts ou loués à un éleveur. Ces activités combinées seront non seulement essentielles pour l'entretien du site, mais pourraient participer à une acceptation sociale encore meilleure du projet d'aménagement sur le territoire communal.

La démarche mise en place dans le cadre de cette étude a donc permis d'identifier l'espace le plus significatif du lieu qu'il s'agit de sauvegarder. Aussi, cette recherche-action a contribué à mettre en lien les différents acteurs (avec le paysage comme sujet de dialogue), autant qu'elle leur a livré des outils. Il s'agira de continuer à inclure un paysagiste dans la suite de ce projet, notamment en ce qui concernera la question des terrassements, afin de veiller à conserver l'esprit d'aménagement initié par cette recherche-action.

